

Syndicat CGT Michelin

Contact : Pierre JAZERON Délégué syndical CGT ☎ 06 30 43 57 84

Communiqué de presse

Le 16 décembre 2010, Michelin informait les membres du Comité Central d'Entreprise d'un projet de « regroupement de l'ensemble des activités cartes et guides et des activités ViaMichelin avec le déménagement de ses équipes et autres directions du groupe basées à Paris ».

Concernant ce projet, sa justification économique et son volet social, la direction Michelin a jusqu'à présent, été très peu bavarde, ne distillant qu'un minimum d'informations aux élus et aucune à la presse.

La Manufacture Française des Pneumatiques Michelin se sépare de son activité cartes et guides.

Derrière l'annonce de « regroupement de l'ensemble des activités cartes et guides et des activités ViaMichelin » se cache en réalité une sortie de cette activité de la Manufacture et son absorption par ViaMichelin filiale du groupe.

Le groupe Michelin a entamé depuis plusieurs années une réorganisation et une simplification juridique de ses sociétés françaises. C'est ainsi que des sociétés jugées rentables voire très rentables ont rejoint depuis peu la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin. Tout comme la société SODG de Clermont-Ferrand (en 2010, plus de 650 salariés), la société Kléber basée à Troyes va la rejoindre en 2012 (600 salariés).

Pour l'activité cartes et guides, dont le marché est en décroissance continue depuis plusieurs années (*page 47 du dernier rapport d'activité Michelin*), c'est au contraire une séparation de la Manufacture qui est annoncée. Ce type de restructuration par une filialisation apparaît comme une première étape avant la vente ou la poursuite par un simple accord de partenariat. (*Page 47 du dernier rapport d'activité Michelin*).

Vers la banalisation des cartes ou la fin de l'émblématique guide Michelin ?

Quelle curieuse façon de considérer le personnel des cartes et guides qui a toujours contribué à l'image de la marque et à la qualité des produits Michelin reconnue dans le monde entier depuis plus d'un siècle.

Non seulement l'exclusion de la Manufacture est vécue comme un véritable traumatisme par les salariés, de surcroît ils voient s'envoler tous leurs acquis et avantages (Accord 35h, accord d'entreprise, changement de convention collective etc....).

Alors qu'un rapport d'expertise pointait du doigt le niveau de pression et de stress, pour les salariés concernés, cette annonce et cette nouvelle localisation générera un rallongement des temps de transport. Il se traduira inéluctablement par une forte dégradation des conditions de travail, et au final par de nombreuses suppressions de postes en perspective.

L'entreprise du « CAC 40 », au milliard de bénéfices en 2010, aurait pu épargner à ses salariés de telles épreuves.

Une restructuration synonyme d'inquiétude pour le personnel.

Soucieux de l'impact médiatique que pourrait avoir l'annonce globale et les finalités économiques et sociales de cette restructuration, Michelin a décidé de procéder par étapes. D'abord le déménagement de ses équipes, sachant pertinemment d'ores et déjà que lors de cette phase une partie du personnel abandonnerait l'entreprise pour cause de temps de trajet inacceptable.

D'autre part, les indicateurs prouvent qu'au final, le bâtiment dans l'état actuel ne peut accueillir l'ensemble du personnel.

De ce fait, n'assisterions nous pas là, à l'usage de l'Arme de Déménagement qui consisterait à pousser certains salariés à la démission, sans que l'entreprise ait recours à un Plan social ?

En cette période d'attribution des étoiles, les salariés de Paris/Breteil n'en décernent aucune à leurs patrons.

**En signe de protestation, le personnel se rassemblera
le lundi 28 février à 14h devant le 46 Avenue de Breteil, Paris 7^e**